



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

congé de maladie

Question écrite n° 101393

Texte de la question

Mme Nadine Morano attire l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État sur la grève des médecins experts qui affecte les comités médicaux de Meurthe-et-Moselle et des Vosges. Les médecins motivent leur mouvement par le fait que les services de la trésorerie n'ont pas appliqué les dernières revalorisations des honoraires, intervenues en 2005 dans le secteur privé, aux prestations réalisées pour la fonction publique. Ce mouvement a provoqué beaucoup de retard dans l'examen des dossiers de longues maladies et les fonctionnaires concernés ne sont toujours pas informés de leur situation. Elle souhaite connaître la position du ministre sur ce sujet et les mesures qui seront prises pour faire avancer ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Nadine Morano](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101393

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 2006, page 7928